

Votre épargne

Frais de transfert PEL, CEL et PEP Banque - vers une Banque Populaire - vers un autre établissement	gratuit 55.75
PEP Revenus et PEP Capital (avec un minimum facturé de 76,22 euros)	10% des intérêts acquis
Taux et rémunération Les taux sont susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation et du marché. Pour toute information vous pouvez consulter votre agence.	

Vos prêts

Frais de dossiers Prêt personnel - 1% du capital avec un minimum de 50 euros Prêt immobilier - selon nature du dossier avec un minimum de 300 euros	
Conditions communes aux prêts Frais de réédition du tableau d'amortissement 2ème décompte de remboursement anticipé supplémentaire	25.00 25.00
Avenant au prêt Main-levée de garantie Frais minimum par avenant au prêt	187.50 208.50

La location d'un coffre-fort dans une agence BRED uniquement

Dépôt de garantie Frais annuels de location selon catégorie : - catégorie 1 - catégorie 2 - catégorie 3 - catégorie 4 - catégorie 5 La limitation de contenu s'établit à 30 489 euros.	néant 72.80 107.10 141.40 196.00 242.00
--	--

La succession

Succession compte ordinaire et compte joint : - actif à la SBE inférieur à 3 000 euros - actif à la SBE compris entre 3 001 euros et 15 000 euros (avec un minimum perçu de 62,00 euros) - actif à la SBE supérieur à 15 001 euros (avec un minimum perçu de 124,00 euros et un maximum perçu de 463,00 euros) A la succession s'ajoute la facturation des interventions majeures à savoir l'état des avoirs valorisés au décès, la transmission au notaire, l'information des héritiers, le règlement des frais d'obsèques, des factures,	62.00 0.81% 0.40% de l'actif de l'actif
---	---

la restitution aux caisses de retraites, les opérations de liquidation de la succession, la déclaration fiscale, les recherches et les opérations diverses. - par intervention	18.50
Commission sur succession vacante	92.01

Vos opérations sur titres

Droits de garde Valeurs émises par le Groupe Banque Populaire Commission proportionnelle (sur la valorisation au 31 décembre) - jusqu'à 7 622 euros - pour la partie de 7 622 à 76 224 euros - pour la partie supérieure à 76 224 euros Frais fixes par ligne : - titres au porteur cotés en France et déposés chez Euroclear - autres titres Minimum de perception par compte-titres Titres bénéficiant d'un mandat de gestion	gratuit 0.397% 0.298% 0.099% 3.77 14.36 25.70 consulter nos spécialistes
--	---

Vos transactions titres Coût par ordre (achat ou vente), courtage compris Actions au porteur cotées à la Bourse de Paris. Sur internet : - commission proportionnelle - commission fixe - commission minimum par ordre - impôt de Bourse (s'il y a lieu) Si l'ordre est passé par l'intermédiaire de l'agence ou d'un téléconseiller : facturation complémentaire proportionnelle + commission fixe Commission S.R.D. (Service de Règlement Différé) - sur les achats et les ventes compensés pour une même valeur (prorata temporis réel) Autres titres Frais de souscription d'actions, de sicav, de parts de fonds communs de placement d'autres établissements	0.524% néant 11.00 0.30% 1,19% 9.07 0.718% N.C.** 30.00
Frais de transfert de portefeuille Frais de transfert de portefeuille vers un établissement autre qu'une Banque Populaire - frais de transfert sur la France - frais de transfert sur l'étranger (frais d'intermédiaire non compris) - minimum facturé par compte titres Frais de transfert de PEA vers un établissement autre qu'une Banque Populaire - frais de transfert sur la France	10.75/ligne 37.78/ligne 55.00 65.00 10.75/ligne

Vos opérations à l'international

Vos opérations Cartes hors zone Euroland Frais par retrait dans les distributeurs de billets - réseaux VISA et Mastercard Frais par retrait au guichet - réseaux VISA et Mastercard Frais par paiement par carte bancaire - réseaux VISA et Mastercard Pour les retraits en Francs CFA et Francs CFP, seuls les frais fixes sont appliqués.	2.90+2.20% 4.80+2.20% 2.20%
---	-----------------------------------

Commissions de transfert Un virement européen est un virement en euros inférieur ou égal à 50 000 euros en frais partagés vers l'un des 25 pays de l'Espace Economique Européen avec code BIC (Code d'identification international de la banque) et IBAN (relevé d'identité bancaire international). Virement européen d'un montant inférieur ou égal à 50 000 euros à destination de l'espace européen en frais partagés avec BIC et IBAN (frais fixes) Tout autre transfert en devises ou en euros quel que soit le montant ou la destination - commission proportionnelle (avec un minimum facturé de 23,92 euros et hors frais de correspondants s'ils sont à la charge du donneur d'ordre) Confirmation par fax Tarification « devise déplacée » (devise différente de celle du pays de destination) Coordonnées incomplètes (IBAN et BIC) Avis d'opéré Commissions des correspondants (si tous les frais sont spécifiés à la charge du donneur d'ordre) - transfert à destination de l'Union Européenne - transfert hors Union Européenne Sauf instructions particulières, les frais sont par défaut « partagés » : seuls les frais de la banque sont à votre charge. Les virements au débit du compte sont affectés d'une date de valeur J-1 jour calendaire.	3.30 0.122% 17.94 6.16 14.35 2.39 14.35 23.92
Commissions de rapatriement Rapatriement dans l'UE d'un montant inférieur ou égal à 50 000 euros en euros si les coordonnées BIC et IBAN sont fournies et que le virement est stipulé en frais partagés. Tout autre rapatriement en devises ou en euros quel que soit le montant ou la provenance Avis d'opéré En l'absence des informations IBAN et BIC, une commission de gestion de 9,57 euros sera prélevée. Une date de valeur J+1 jour calendaire est appliquée si le rapatriement est effectué en euros et J+3 en cas de rapatriement en devises nécessitant une conversion.	gratuit 16.15 2.39
Opérations sur chèques Frais fixes sur paiement d'un chèque émis en faveur de non résident + commission de transfert (voir ci-dessus) Encaissement «sauf bonne fin», de chèque sur l'étranger	13.55 26.31
Opérations en devises Commission de change sur les achats et les ventes de devises au comptant (avec un minimum de 14,00 euros)	0.050%

Cette documentation ne référence pas l'intégralité de nos produits et services. Pour tout renseignement complémentaire, votre conseiller habituel se tient à votre disposition. Sauf indication contraire tous les tarifs mentionnés sur ce document, y compris ceux en pourcentage, sont exprimés en euros et TTC. Le taux de TVA en vigueur à la date des présentes conditions est de 19,60%. Edition Avril 2007

Siège social
 7 rue Auguste Gervais
 92130 Issy les Moulineaux
 Téléphone : 01 60 33 31 00
 Fax : 01 40 95 06 24
 www.banque-sbe.fr

GRUPE BANQUE POPULAIRE



CONDITIONS APPLIQUÉES AUX OPÉRATIONS BANCAIRES DES PARTICULIERS

Applicables à compter du 1^{er} mai 2007



Madame, Monsieur,

Nous présentons ici les services rendus à la clientèle des particuliers avec les tarifs applicables à compter du 1^{er} mai 2007.

La tarification de la SBE est toujours élaborée en conciliant la qualité de nos prestations avec vos attentes légitimes. Nous avons toujours le souci d'être fidèle à nos valeurs de proximité et de conseil.

N'hésitez pas à interroger votre Conseiller habituel en agence avant toute opération ou simplement pour obtenir des précisions, certains services pouvant parfois nécessiter une analyse particulière ou impliquer une tarification adaptée.



DETOUTR Graphic 02.47.271.049

407193

Document non contractuel - Siren 652 057 969 RCS PARIS



Banque et populaire à la fois.

www.banque-sbe.fr

Ouverture de votre compte

■ Ouverture de compte	gratuit
■ Délivrance d'un RIB	gratuit
■ Frais de gestion	gratuit
■ Transfert de comptes entre agences SBE et Banques Populaires	gratuit
■ Offre de base bancaire BASEO	4.00/mois

Le transfert de votre compte vers une autre agence SBE s'effectue sans changement de votre numéro de compte.

Vos moyens de paiement

■ Vos dépôts d'espèces	
Versement d'espèces	gratuit
Retrait d'espèces	gratuit

Pas de date de valeur appliquée aux versements et retraits d'espèces.

■ Votre chéquier	
Délivrance d'un chéquier	gratuit
Frais de renouvellement automatique :	1.06
- avec envoi du chéquier en recommandé simple (France ou étranger)	frais d'envoi postaux
- avec mise à disposition du chéquier à l'agence	gratuit
Frais d'opposition sur un chéquier	9.80
Frais d'opposition sur un chèque	4.95
Destruction du chéquier	4.70
■ Vos remises de chèques	gratuit
Bordereaux prémarqués de remise de chèques avec renouvellement automatique	

La date de valeur appliquée à toute remise de chèques est de J+2 jours ouvrés. Quant au paiement par chèque, il est débité avec une date de valeur J-2 jours calendaires.

■ Vos chèques de banque	
Frais d'émission d'un chèque de banque ou d'un chèque certifié	12,20

■ Vos virements	
Frais par ordre de virement occasionnel :	
- en faveur d'un autre compte SBE	gratuit
- en faveur d'un compte dans une autre banque (avec RIB)	3.30
- émis par internet (abonnement netsbe.fr)	0.34
Frais par ordre de virement permanent :	
- en faveur d'un autre compte SBE	gratuit
- en faveur d'un compte dans une autre banque (avec RIB)	1.30
La SBE n'applique pas de date de valeur sur les virements au crédit. Les virements au débit du compte sont affectés d'une date de valeur J-1 jour calendaire.	

■ Vos prélèvements automatiques	
Paiement d'avis de prélèvements et de Titres Interbancaires de Paiements (TIP)	gratuit
Frais d'opposition sur un avis de prélèvement	15,00
La date de valeur appliquée au paiement d'un avis de prélèvement est J-1 jour calendaire.	

■ Votre carte bancaire - Cotisation annuelle	
Carte Electron à débit immédiat	27.80
Carte bancaire nationale à débit immédiat (*)	30.00
Carte bancaire nationale à débit différé (*)	40.80
Carte Visa à débit immédiat	34.00
Carte Visa à débit différé	43.80
Carte Premier	122.00
Carte Monéo	5.00
- si détention d'une carte bancaire	gratuit
Adhésion à e-carte bleue	8.00

Vous bénéficiez d'une réduction de 50% sur la cotisation d'une deuxième carte bancaire sur un même compte, quelle que soit la première carte choisie, à l'exception des Cartes Premier. Pour cet carte, le demi-tarif s'applique uniquement pour deux cartes identiques.

■ Vos opérations par Cartes Bancaires en France et dans l'Union Européenne	
La zone Euroland	
L'Union Européenne (UE)	
L'Espace Economique Européen (EEE)	
Frais par retrait en euros dans les distributeurs de billets (DAB/GAB) :	
- DAB SBE, Banques Populaires et Point Argent	gratuit
- DAB autres banques :	gratuit
- sauf Carte Visa Electron (à chaque retrait)	1.02
Frais par retrait en euros au guichet hors agences SBE :	
- en France	5.60
- dans le reste de l'Euroland, UE et EEE, commission fixe à laquelle s'ajoute une commission proportionnelle	4.60
Frais par paiement en euros :	+1.50%
- pour transactions < 50.000 euros dans zones Euroland, UE et EEE	gratuit
- pour transactions > 50.000 euros :	
zone Euroland	1.50%
zone UE et EEE	2.10%
Frais par paiement en devises :	
zone Euroland	1.50%
zone UE et EEE et autres pays	2.20%
L'arrêt des cartes bancaires à débit différé s'effectue chaque fin de mois. Le débit correspondant est passé le 10 du mois suivant, valeur J* de ce mois.	

■ Autres services liés à la carte bancaire	
CARTILIS (par modification du plafond de paiement)	8.10
Confirmation de code confidentiel (par demande)	4.01
Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol	15.75
Frais d'opposition sur carte Monéo	7.80
Le service CARTILIS permet une modification du plafond de paiement de votre carte bancaire.	

(*) fin de commercialisation : 01 janvier 2008

L'information et le suivi de votre compte

■ Vos relevés d'information	
Relevés de comptes	
- 1 par mois	gratuit
- 2 par mois	18.00/an
- 3 par mois	27.00/an
- après chaque opération (par relevé, frais d'envoi inclus)	0.80
Relevés de comptes sur netsbe.fr	gratuit
Autres opérations	
- Historique mensuel (frais d'envoi inclus)	27.51/an
- Edition du relevé en cours par l'agence	1.60
- Edition d'un relevé antérieur par l'agence	6.10
■ Changement d'adresse	
Changement d'adresse ou modification d'intitulé	gratuit
Changement d'adresse non signalé entraînant le retour du courrier	15.05
■ Recherche de documents	
Frais de recherche par document (hors relevés de compte)	
- documents de moins d'un an	6.10
- documents de plus d'un an	10.00

Votre banque 24h/24 et 7j/7

■ Par internet, sur www.netsbe.fr	
Abonnement à netsbe.fr	gratuit
Consultations et transactions illimitées	
- option « la bourse en ligne »	3.00/mois
■ Par téléphone	
Tonalité Plus 0897 652 200	
- abonnement	gratuit
- coût de la communication (selon tarif en vigueur)	0.56/appel
■ Sur votre téléphone mobile avec Message+ Message + Infos	
- abonnement mensuel (5 messages/semaine)	3.92
- abonnement mensuel (2 messages/semaine)	1.85
Message + Flash	
- abonnement annuel	7.52
- par message envoyé	0.41
■ Par minitel ou par fax	
DISPOBANK (minitel 3614 SBE)	
- abonnement	15.00/trim.
- mise en relation (pour chaque accès)	0.02
- coût de la communication	0.06/mn

Les assurances

■ Assurances liées aux comptes	
Dédicace	N.C.**
Protection Bancaire	25.00/an
Protection Payement	25.00/an
Protection Payement jeunes	12.00/an

■ Assurances et protections	
Fructi-Budget suite à un décès accidentel	N.C.**
Fructi-Famille décès toutes causes	N.C.**
Multirisque accident de la Vie Individuelle ou Famille	N.C.**
Service Opposition sécurisée	15.50/an
+ option «SOS archives»	30.40/an

La gestion de votre trésorerie

■ Votre autorisation de découvert	
Champ Libre Accueil	N.C.**
Découvert non convenu ou non formalisé	N.C.**
Frais de port et d'arrêt de compte	5.36
■ Votre facilité de caisse	
Champ Libre Réserve	N.C.**
Crescendo	6.00/an

Le traitement des incidents de fonctionnement

■ Forfait de frais par chèque rejeté faute de provision	
Chèque d'un montant inférieur à 50 euros	30.00
Chèque d'un montant supérieur ou égal à 50 euros	54.00
■ Chèque payé sur un compte en interdiction bancaire déclaré à la Banque de France	
Frais de chèque payé sur un compte en interdiction bancaire déclaré à la Banque de France	35.00
■ Incident sur chèque remis à l'encaissement	
Frais de chèque remis à l'encaissement et retourné impayé	14.95
■ Incident sur carte bancaire et carte de crédit	
Frais sur utilisation abusive :	
- notification, par lettre recommandée	8.40
- opposition pour utilisation abusive	35.00
- frais fixes par facture	5.35
Commission d'autorisation de dépassement du plafond de paiement par carte bancaire	8.10/demande
■ Incident sur virements et prélèvements automatiques	
Frais par ordre de virement non exécuté faute de provision	16.20
Frais de rejet d'un avis de prélèvement pour absence de provision	23.50
■ Saisie en compte	
Frais par saisie attribution ou saisie conservatoire	76.50
Frais par avis à tiers détenteur	76.50
■ Incident de remboursement de prêt	
Lettre d'information ou de notification suite à un incident de remboursement	9.10
■ Opérations nécessitant un traitement particulier	
Frais d'émission de chèque non normalisé (par formule)	23.00
Frais de paiement d'un chèque intérim	10.90
Frais de remise de chèques mélangés ou mutés	6.35
■ Dépassement de votre autorisation de découvert	
Frais de dépassement (par écriture, dans la limite de 3 écritures par jour et de 25 écritures par mois)	8.50
Actions de recouvrement : lettre de mise en demeure	20.60
Frais de gestion sur compte en anomalie (par mois)	12.65

** N.C. : Nous consulter